



VERS UN RETOUR AU PRAGMATISME ?

AGEFI - 20.08.2021

CONTRAIT DE TENIR COMPTE DU REFUS POPULAIRE DE LA LOI SUR LE CO₂, LE CONSEIL FÉDÉRAL REJETTE L'INITIATIVE EXTRÊME POUR LES GLACIERS ET PROPOSE UN CONTRE-PROJET DIRECT PLUS MESURÉ.

Le 13 juin passé, le peuple suisse refusait la révision totale de la loi sur le CO₂, donnant ainsi un coup d'arrêt à une certaine surenchère verte en matière de politique climatique. Durant les débats au Parlement, d'aucuns - pensant que la loi sur le CO₂ n'était qu'une formalité et une étape - voyaient déjà plus loin et ont apporté leur soutien à l'initiative populaire « Pour un climat sain ». Plus communément appelée « initiative pour les glaciers », cette dernière exige que les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse nocives pour le climat soient réduites à zéro net d'ici à 2050 et que, à partir de cette date, il ne soit plus autorisé de mettre en circulation des carburants et des combustibles fossiles.

Le Conseil fédéral a annoncé la semaine passée rejeter l'initiative et lui opposer un contre-projet direct. Si le Conseil fédéral partage l'objectif découlant de l'Accord de Paris de 2015, consistant à réduire à zéro net les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, il s'oppose en particulier à l'interdiction des énergies fossiles dès 2050, au vu des incertitudes concernant les développements technologiques à long terme. A bon escient puisqu'une réduction de la consommation d'énergie d'origine fossile ne doit pas seulement tenir compte de sa faisabilité technique, mais aussi de la viabilité économique et sociale et du maintien de la sécurité du pays.

En prenant également en considération la situation particulière des régions de montagne et périphériques, le Conseil fédéral semble tirer les enseignements de l'échec de la loi sur le CO₂ devant le peuple. Enfin, le contre-projet précise, dans le nouvel article constitutionnel, que la sécurité du pays ne saurait être affectée. Une précision bienvenue, puisque les efforts de réduction de gaz à effet de serre ne sauraient mettre en péril notre sécurité.

A ce propos et en lien étroit avec le développement de notre politique climatique et énergétique, on relèvera qu'en fin de semaine passée la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) alertait la Commission concernée du Conseil des États (CEATE-E) sur l'insécurité croissante de l'approvisionnement en électricité en hiver. L'ElCom a indiqué à la CEATE-E que, suivant les circonstances, l'approvisionnement pourrait être menacé dès 2025 déjà. Cela appelle à faire preuve de pragmatisme et de responsabilité dans nos choix politiques face à des initiatives extrêmes et utopistes comme celle des glaciers.